

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU MARDI 19 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-neuf novembre à neuf heures, les sociétaires de la société Elycoop, société coopérative de production, société anonyme, à capital variable, se sont réunis sur convocation régulière de la présidence.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Louis ESTEVE, Président du Conseil d'Administration. Est désignée comme secrétaire de séance Laure MANUEL. Il a été dressé une feuille de présence qui a été émarginée par les sociétaires présents en entrant en séance.

Il constate au vu de la feuille de présence certifiée sincère et véritable, que la majorité requise à la prise de décisions à caractère ordinaire, étant présente ou représentée à l'Assemblée, celle-ci, régulièrement convoquée, peut valablement délibérer. L'assemblée est composée de 42 sociétaires présents ou représentés sur un total de 73. Le quorum pour une assemblée générale ordinaire est fixé dans nos statuts à au moins un quart des droits de vote.

Pour être adoptée, chaque résolution doit obtenir une majorité des votes des associés présents ou représentés

Monsieur Louis ESTEVE met d'abord à la disposition des sociétaires les documents suivants, à savoir :

- Un exemplaire de la lettre de convocation à la présente assemblée ;
- Les pouvoirs des sociétaires représentés par des mandataires ;
- Le texte des résolutions qui seront proposées au vote ;
- Le rapport du Conseil d'Administration.

Il rappelle que, conformément à la loi, tous ces documents ont été adressés aux sociétaires quinze jours avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis Monsieur Louis ESTEVE rappelle l'**ordre du jour**, à savoir :

- Modification du sociétariat avec l'élection de nouvelles et nouveaux sociétaires (Résolutions 1 à 14)
  - **Madame Carolin Sackman** entrepreneure salariée, domiciliée à 69300 CALUIRE
  - **Madame Delphine Razurel** entrepreneure salariée, domiciliée à 69500 BRON
  - **Madame Dominique Abadie** entrepreneure salariée, domiciliée à 01390 CIVRIEUX
  - **Monsieur Gregory Ferrand**, membre de l'équipe support, domicilié à 69002 LYON.
  - **Madame Emilie Combes** entrepreneure salariée, domicilié à 69270 Fontaines-sur-Saône.
  - **Madame Marion Lelu** entrepreneure salariée, domiciliée à 69007 LYON.
  - **Madame Pauline Lacoste** entrepreneure salariée, domiciliée à 42630 St Victor sur Rhins
  - **Madame Sidonie Deleplanque** entrepreneure salariée, domiciliée à 69003 Lyon
  - **Monsieur Maxime Akierman**, entrepreneur salarié, domicilié à 42340 RIVAS
  - **Madame Sophie Menager**, entrepreneure salariée, domicilié à 71340 IGUERANDE
  - **Monsieur Landry May**, entrepreneur salarié, domicilié à 69100 Villeurbanne.
  - **Madame Audrey Pointet**, membre de l'équipe support, domicilié à 69100 Villeurbanne
  - **Monsieur Loïc Borne**, entrepreneur salarié, domicilié à 69500 Bron
  - **Madame Anne-Laure Grivaud**, entrepreneure salariée, domicilié à 73190 Saint-Baldoph.
- Admission au sociétariat de CABESTAN, coopérative d'activités et d'entrepreneurs dans le bâtiment. **[résolution 15]**
- Pouvoirs **[résolutions 16]°**

Après discussion sur ces différents points, et plus personne ne demandant la parole, Monsieur Louis ESTEVE soumet à l'approbation de l'Assemblée les résolutions suivantes :

#### **1° RESOLUTION : ADMISSION AU SOCIETARIAT**

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Société ELYCOOP décide d'accepter en qualité de sociétaire **Madame Carolin Sackman** entrepreneure salariée, domiciliée à 69300 CALUIRE. L'assemblée prend acte de sa souscription au capital de 1 action de 20 €.

42 votants se sont exprimés comme suit :

- 41 voix « Pour »
- 1 voix « Abstention »
- 0 voix « Contre »

#### **2° RESOLUTION : ADMISSION AU SOCIETARIAT**

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Société ELYCOOP décide d'accepter en qualité de sociétaire **Madame Delphine Razurel** entrepreneure salariée, domiciliée à 69500 BRON. L'assemblée prend acte de sa souscription au capital de 1 action de 20 €.

42 votants se sont exprimés comme suit :

- 42 voix « Pour »
- 0 voix « Abstention »
- 0 voix « Contre »

#### **3° RESOLUTION : ADMISSION AU SOCIETARIAT**

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Société ELYCOOP décide d'accepter en qualité de sociétaire **Madame Dominique Abadie** entrepreneure salariée, domiciliée à 01390 CIVRIEUX. L'assemblée prend acte de sa souscription au capital de 1 action de 20 €.

42 votants se sont exprimés comme suit :

- 42 voix « Pour »
- 0 voix « Abstention »
- 0 voix « Contre »

#### **4° RESOLUTION : ADMISSION AU SOCIETARIAT**

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Société ELYCOOP décide d'accepter en qualité de sociétaire **Monsieur Gregory Ferrand**, membre de l'équipe support, domicilié à 69002 LYON. L'assemblée prend acte de sa souscription au capital de 1 action de 20 €.

42 votants se sont exprimés comme suit :

- 42 voix « Pour »
- 0 voix « Abstention »
- 0 voix « Contre »

#### **5° RESOLUTION : ADMISSION AU SOCIETARIAT**

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Société ELYCOOP décide d'accepter en qualité de sociétaire **Madame Emilie Combes** entrepreneure salariée, domicilié à 69270 Fontaines-sur-Saône. L'assemblée prend acte de sa souscription au capital de 1 action de 20 €.

42 votants se sont exprimés comme suit :

- 42 voix « Pour »
- 0 voix « Abstention »
- 0 voix « Contre »

#### **6° RESOLUTION : ADMISSION AU SOCIETARIAT**

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Société ELYCOOP décide d'accepter en qualité de sociétaire **Madame Marion Lelu** entrepreneure salariée, domiciliée à 69007 LYON. L'assemblée prend acte de sa souscription au capital de 1 action de 20 €.

42 votants se sont exprimés comme suit :

- 42 voix « Pour »
- 0 voix « Abstention »
- 0 voix « Contre »

#### **7° RESOLUTION : ADMISSION AU SOCIETARIAT**

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Société ELYCOOP décide d'accepter en qualité de sociétaire **Madame Pauline Lacoste** entrepreneure salariée, domiciliée à 42630 St Victor sur Rhins. L'assemblée prend acte de sa souscription au capital de 1 action de 20 €.

42 votants se sont exprimés comme suit :

- 42 voix « Pour »
- 0 voix « Abstention »
- 0 voix « Contre »

#### **8° RESOLUTION : ADMISSION AU SOCIETARIAT**

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Société ELYCOOP décide d'accepter en qualité de sociétaire **Madame Sidonie Deleplanque** entrepreneure salariée, domiciliée à 69003 Lyon. L'assemblée prend acte de sa souscription au capital de 1 action de 20 €.

42 votants se sont exprimés comme suit :

- 42 voix « Pour »
- 0 voix « Abstention »
- 0 voix « Contre »

#### **9° RESOLUTION : ADMISSION AU SOCIETARIAT**

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Société ELYCOOP décide d'accepter en qualité de sociétaire **Monsieur Maxime Akierman**, entrepreneur salarié, domicilié à 42340 RIVAS. L'assemblée prend acte de sa souscription au capital de 1 action de 20 €.

42 votants se sont exprimés comme suit :

- 42 voix « Pour »
- 0 voix « Abstention »
- 0 voix « Contre »

#### **10° RESOLUTION : ADMISSION AU SOCIETARIAT**

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Société ELYCOOP décide d'accepter en qualité de sociétaire **Madame Sophie Menager**, entrepreneure salariée, domicilié à 71340 IGUERANDE. L'assemblée prend acte de sa souscription au capital de 1 action de 20 €.

42 votants se sont exprimés comme suit :

- 42 voix « Pour »
- 0 voix « Abstention »
- 0 voix « Contre »

#### **11° RESOLUTION : ADMISSION AU SOCIETARIAT**

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Société ELYCOOP décide d'accepter en qualité de sociétaire **Monsieur Landry May**, entrepreneur salarié, domicilié à 69100 Villeurbanne. L'assemblée prend acte de sa souscription au capital de 1 action de 20 €.

42 votants se sont exprimés comme suit :

- 42 voix « Pour »
- 0 voix « Abstention »
- 0 voix « Contre »

#### **12° RESOLUTION : ADMISSION AU SOCIETARIAT**

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Société ELYCOOP décide d'accepter en qualité de sociétaire **Madame Audrey Pointet**, membre de l'équipe support, domicilié à 69100 Villeurbanne. L'assemblée prend acte de sa souscription au capital de 1 action de 20 €.

42 votants se sont exprimés comme suit :

- 42 voix « Pour »
- 0 voix « Abstention »
- 0 voix « Contre »

### **13° RESOLUTION : ADMISSION AU SOCIETARIAT**

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Société ELYCOOP décide d'accepter en qualité de sociétaire **Monsieur Loïc Borne**, entrepreneur salarié, domicilié à 69500 Bron. L'assemblée prend acte de sa souscription au capital de 1 action de 20 €.

42 votants se sont exprimés comme suit :

- 40 voix « Pour »
- 2 voix « Abstention »
- 0 voix « Contre »

### **14° RESOLUTION : ADMISSION AU SOCIETARIAT**

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Société ELYCOOP décide d'accepter en qualité de sociétaire **Madame Anne-Laure Grivaud**, entrepreneure salariée, domicilié à 73190 Saint-Baldoph. L'assemblée prend acte de sa souscription au capital de 1 action de 20 €.

42 votants se sont exprimés comme suit :

- 42 voix « Pour »
- 0 voix « Abstention »
- 0 voix « Contre »

### **15° RESOLUTION – ADMISSION AU SOCIETARIAT DE CABESTAN coopérative d'activités et d'entrepreneurs dans le bâtiment.**

L'Assemblée Générale des sociétaires de la Société ELYCOOP décide d'accepter en qualité de sociétaire, CABESTAN, Coopérative d'entrepreneurs dans le bâtiment dont le siège social est situé à 38000 GRENOBLE, n°SIRET 45021441600247. L'assemblée prend acte de sa souscription au capital d'un montant de 600 €

42 votants se sont exprimés comme suit :

- 31 voix « Pour »
- 6 voix « Abstention »
- 5 voix « Contre »

### **16° RESOLUTION – POUVOIRS**

L'Assemblée Générale des de sociétaires de la Société ELYCOOP confère tous pouvoirs à Monsieur Jimmy MERCANTE Directeur Général de la société, ou à son mandataire, pour accomplir toutes les formalités afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

42 votants se sont exprimés comme suit :

- 36 voix « Pour »
- 6 voix « Abstention »
- 0 voix « Contre »

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire étant épuisé, la séance est levée à 11h00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président de séance et Laure MANUEL, Secrétaire de séance.

Louis ESTEVE  
Président du CA

Laure Manuel  
Secrétaire de séance